

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
12 mai 2000
Français
Original: anglais

**Lettre datée du 12 mai 2000, adressée au Président
du Conseil de sécurité par le Chargé d'affaires par intérim
de la Mission permanente de l'Éthiopie
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint une lettre que vous adresse M. Seyoum Mesfin, Ministre des affaires étrangères de la République démocratique fédérale d'Éthiopie, sur la situation actuelle en ce qui concerne le conflit entre l'Éthiopie et l'Érythrée (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe le plus tôt possible à tous les membres du Conseil de sécurité, comme document du Conseil.

Le Chargé d'affaires par intérim
(*Signé*) Fesseha A. **Tessema**

Annexe à la lettre datée du 12 mai 2000, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente de l'Éthiopie auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'appelle votre attention sur le mémorandum du 11 mai 2000 que vous a adressé le Premier Ministre éthiopien (S/2000/422).

Je tiens d'emblée à vous assurer de notre attachement à la paix, dont l'affirmation était l'objet principal du message que notre Premier Ministre vous a adressé. Toutefois, nous n'avons pas la chance de jouir de la paix. Un État sans scrupule qui ne respecte pas les principes du droit international fait qu'il nous est impossible de jouir de la paix dans la dignité et de mettre fin à une guerre qui nous a été imposée depuis le 6 mai 1998.

Nous avons eu l'occasion à Alger du 29 avril au 5 mai de revenir à la paix. Mais l'Érythrée a saboté ces discussions de proximité et ce faisant, a supprimé cette possibilité de paix que nous étions tellement désireux de saisir.

N'avons-nous pas droit légitime, en tant que victime d'une agression, de demander au Conseil de sécurité de condamner l'acte d'agression de l'Érythrée contre l'Éthiopie et de bénéficier de la sympathie du Conseil? Même s'il est déjà tard, le Conseil de sécurité peut s'acquitter de sa responsabilité, ce qu'il ne fait pas depuis plus de deux ans. Le Conseil de sécurité savait que l'Érythrée avait commis une agression, mais il a choisi d'ignorer cette violation flagrante du droit international par les dirigeants érythréens.

La différence aurait été énorme si le Conseil de sécurité avait demandé dès le départ à l'Érythrée de mettre fin à son agression et s'il avait condamné cette violation flagrante du droit international. Toutefois, étant donné les circonstances, et en l'absence de ce qui aurait été une indignation justifiée de la communauté internationale, l'Érythrée a poursuivi son agression contre l'Éthiopie.

Ainsi encouragée, l'Érythrée a refusé de donner une chance à la paix et a continué de rejeter toutes les initiatives de paix. Ce qui est arrivé à Alger récemment en est la dernière confirmation. Après que l'Érythrée a saboté cette dernière chance de paix, le Conseil de sécurité, une fois de plus, fait comme si aucun crime n'avait été commis par l'Érythrée. Ceci est une source de profonde angoisse pour l'Éthiopie et pour son peuple.

Nous sommes tristes que le Conseil de sécurité n'ait pas saisi cette dernière occasion avec la prévoyance et la détermination nécessaires pour amener l'Érythrée à entendre raison et reprendre des pourparlers de fond sur la base des arrangements techniques consolidés.

Une nouvelle occasion a ainsi été donnée à l'Érythrée d'atermoyer et de ne pas se voir reprocher l'échec des discussions de proximité d'Alger, qu'elle a volontairement et délibérément fait échouer.

L'Éthiopie peut-elle, même à ce stade, attendre la justice du Conseil de sécurité? Les violations du droit international en Afrique importent-elles au Conseil de sécurité? Pouvons-nous croire que le Conseil de sécurité déteste l'agression où qu'elle soit commise?

Je suis au regret de vous informer que notre expérience des deux dernières années ne nous donne guère l'espoir d'être entendus équitablement, en tant que victimes d'une agression, par le Conseil de sécurité.

Mais nous ne pouvons perdre espoir. Nous voulons croire que même tardivement le Conseil pourrait décider d'écouter la victime de l'agression et ainsi nous aider à mettre un terme à cette guerre d'agression qui fait rage depuis plus de deux ans.

Permettez-moi de vous dire très sincèrement que l'Éthiopie ne désire rien tant que la paix. Elle nous est précieuse. C'est pourquoi, bien qu'étant victimes d'une agression, nous avons fait de notre mieux pour assurer un règlement pacifique de la crise que l'Érythrée nous a imposée. Mais tous nos efforts ont été vains en raison de l'intransigeance de l'Érythrée. Nous croyons qu'il n'est jamais trop tard pour faire ce qui est nécessaire pour la paix. Telle sera toujours la position de principe de l'Éthiopie. Nous demeurons ainsi prêts à aider l'Organisation de l'unité africaine à nous aider à parvenir à la paix. Mais l'Érythrée doit être persuadée d'oeuvrer pour la paix sans conditions préalables et être prête à mettre un terme à son agression.

Dans l'intervalle, nous demandons au Conseil de sécurité de nous aider à mettre fin à cette guerre et à parvenir à la paix dans la dignité sur la base du respect intégral des principes du droit international. La justice requiert que le Conseil cesse de faire comme si aucune agression n'avait été commise et comme si l'Éthiopie n'était pas victime d'une agression. Ce que fera le Conseil de sécurité sur la base des principes aura des conséquences énormes pour la paix et la stabilité dans notre sous-région.

Le Ministre
(*Signé*) Seyoum **Mesfin**